

Suivi du projet de recherche et professionnel

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 15.0
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Code ELP : 4P8PTPRP

Présentation

Le suivi du projet de recherche et professionnel est encadré par un enseignant.e-chercheur.e du domaine de la psychologie du travail ou de l'ergonomie. Il s'agit de poursuivre et finaliser en binôme le travail de recherche qui a été engagé au premier semestre de Master1 dans le parcours et de réaliser sa communication scientifique au travers de l'écriture du mémoire de recherche et de la préparation de la soutenance orale. Plus précisément durant ce second semestre de Master1, les attendus concernent la mise en œuvre de l'étude de terrain, le recueil et l'analyse des données, l'élaboration d'une discussion et conclusion au travail de recherche. C'est aussi l'occasion pour l'étudiant.e de préciser les orientations (recherche et professionnelles) de son projet pour l'année de Master2 et l'insertion post-Master.

Objectifs

Finaliser le travail de recherche en psychologie du travail ou en ergonomie engagé au premier semestre,

Concevoir la communication scientifique associée (mémoire écrit et soutenance à l'oral)

Préciser les orientations du projet (recherche et professionnelles) pour l'année de Master2 et l'insertion post-Master.

Évaluation

Session 1 et Session 2 : Réalisation d'un mémoire de recherche soutenu devant un jury d'enseignant.e.s.